



CONDITIONS DU JEU DE LOTERIE ENCORE

Les Conditions du jeu de loterie ENCORE (les « **Conditions de jeu** ») s'appliquent, jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révisées, au jeu de loterie ENCORE.

1. Règles

- 1.1 ENCORE est également régi par les Règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « **Société** ») pour les jeux ENCORE achetés de toute autre façon que sur PlayOLG.ca (par exemple chez un détaillant) et par les Règles relatives aux jeux de loterie en ligne pour les jeux de ENCORE achetés sur PlayOLG.ca (les « **Règles** »).
- 1.2 Les mots utilisés dans les présentes Conditions du jeu de loterie ENCORE et dans les Règles applicables ont la définition que leur attribuent lesdites règles.

2. Interprétation

- 2.1 En plus des termes définis ailleurs dans les Conditions de jeu :
 - « **ENCORE** » s'entend d'un jeu additionnel auquel il est possible de jouer avec un jeu hôte;
 - « **numéro de ENCORE** » s'entend du numéro du joueur composé de sept (7) chiffres entre 0000000 et 9999999 généré au hasard et enregistré dans le système informatique central pour le tirage correspondant du jeu hôte;
 - « **jeu hôte** » s'entend de tout jeu de loterie exploité par la Société de la loterie interprovinciale ou par la Société et que la Société désigne comme étant un jeu hôte pour ENCORE.
 - 2.2 Les conditions de jeu pour le jeu hôte applicable s'appliqueront intégralement à ce jeu hôte (en plus des Conditions de jeu concernant ENCORE).
- ### 3. Participation au jeu
- 3.1 Le joueur participe en sélectionnant un jeu hôte, en ajoutant ENCORE et en payant le prix du jeu hôte et du jeu ENCORE. ENCORE ne peut être acheté qu'avec un jeu hôte, bien qu'un billet promotionnel de ENCORE puisse être émis sans la sélection d'un jeu hôte. Le numéro de ENCORE et la mention « INSCRIT » figureront sur tous les billets émis pour le jeu hôte lorsque la participation à ENCORE est sélectionnée pour ledit jeu hôte.
 - 3.2 Le joueur peut jouer un ou plusieurs numéros de ENCORE. Le joueur ne peut pas sélectionner lui-même son numéro de ENCORE.
 - 3.3 Lorsqu'un numéro de ENCORE est INSCRIT, il n'est valide que pour la ou les date(s) de tirage de ENCORE correspondant aux dates de tirage du jeu hôte pour lesquelles le billet est valide.
 - 3.4 L'option Multi-mise est également offerte pour les jeux ENCORE achetés de toute autre façon que sur PlayOLG.ca (par exemple chez un détaillant).
 - 3.5 Dans le cas d'un billet de jeu hôte avec Rachat (si l'option est offerte) pour un jeu hôte acheté de toute autre façon que sur PlayOLG.ca (par exemple chez un détaillant), les numéros de ENCORE peuvent être différents de ceux du billet antérieur.

3.6 Si le jeu hôte n'a pas de tirage de l'APRÈS-MIDI et que le joueur joue à ENCORE, le billet ne sera admissible qu'au tirage du SOIR.

4. Tirage

4.1 La Société tire deux fois par jour un numéro à sept (7) chiffres au hasard (le « **numéro gagnant** ») de 0000000 à 9999999 inclusivement selon un ordre spécifique à la date et à l'heure désignées, ou vers cette date et heure, pour le tirage de ENCORE. Le tirage de ENCORE s'applique à tous les jeux hôtes. Le numéro tiré en après-midi (à approximativement 14 h, heure de l'Est) sera le numéro gagnant pour le tirage de l'APRÈS-MIDI. Le numéro tiré en soirée (à approximativement 22 h 30, heure de l'Est) sera le numéro gagnant pour le tirage du SOIR.

5. Structure des lots

5.1 Un numéro de ENCORE gagnant doit correspondre au numéro gagnant tiré dans l'ordre exact.

5.2 Un numéro de ENCORE gagnant rend son détenteur admissible à l'un des lots suivants :

Chiffres correspondant au numéro gagnant	Lot	Probabilités de gagner approximatives
Les 7 chiffres	1 000 000 \$	1 sur 10 000 000
Les 6 derniers chiffres	100 000 \$	1 sur 1 111 111
Les 5 derniers chiffres	1 000 \$	1 sur 111 111
Les 4 derniers chiffres	100 \$	1 sur 11 223
Les 3 derniers chiffres	10 \$	1 sur 1 122
Les 2 derniers chiffres	5 \$	1 sur 112
Le dernier chiffre	2 \$	1 sur 11,22
Les 6 premiers chiffres	10 000 \$	1 sur 1 111 111
Les 5 premiers chiffres	500 \$	1 sur 123 457
Les 4 premiers chiffres	50 \$	1 sur 12 346
Les 3 premiers chiffres	10 \$	1 sur 1 235
Les 2 premiers chiffres	5 \$	1 sur 123,46
Les 5 premiers chiffres et le dernier chiffre	502 \$	1 sur 1 111 111
Les 4 premiers chiffres et les 2 derniers chiffres	55 \$	1 sur 1 111 111
Les 4 premiers chiffres et le dernier chiffre	52 \$	1 sur 123 457
Les 3 premiers chiffres et les 3 derniers chiffres	20 \$	1 sur 1 111 111
Les 3 premiers chiffres et les 2 derniers chiffres	15 \$	1 sur 123 457
Les 3 premiers chiffres et le dernier chiffre	12 \$	1 sur 12 346
Les 2 premiers chiffres et les 4 derniers chiffres	105 \$	1 sur 1 111 111
Les 2 premiers chiffres et les 3 derniers chiffres	15 \$	1 sur 123 457
Les 2 premiers chiffres et les	10 \$	1 sur 12 346

2 derniers chiffres		
Les 2 premiers chiffres et le dernier chiffre	7 \$	1 sur 1 235
	Un lot quel qu'il soit	1 sur 9,17

6. Divers

- 6.1 La Société peut modifier les Conditions de jeu en tout temps et de quelque manière que ce soit.
- 6.2 Les intertitres utilisés dans les Conditions de jeu servent uniquement à en faciliter la consultation et n'ont aucun effet sur leur interprétation.
- 6.3 Sauf indication contraire de la Société, les Conditions de jeu entrent en vigueur le 13 juillet 2015 et remplacent les Conditions du jeu de loterie ENCORE antérieures.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DE L'ONTARIO
13 juillet 2015

This document is also available in English by calling 1 800 387-0098.